

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Appel à candidatures

Dans le Centre Commercial de Fontvieille, à Monaco :

- un **local commercial** situé au rez-de-chaussée, formant le lot numéro 265 et d'une superficie d'environ 178 m²,

- un **local à usage de dépôt** situé au 1^{er} sous-sol du parking dudit Centre, formant le lot numéro 15 et d'une superficie d'environ 7 m².

Il est ici précisé que le local formant le lot numéro 15 est destiné à un usage exclusivement de dépôt et mis uniquement à disposition dans le cadre de l'exploitation du local commercial formant le lot numéro 265 au Centre Commercial de Fontvieille, à l'exclusion de toute autre destination, et ce, même à titre temporaire.

Il est rappelé que tout dossier incomplet à la date de clôture ne sera pas examiné. En outre, le candidat pourra fournir toute pièce supplémentaire qu'il estimera utile à la bonne compréhension de sa demande.

Durée de l'appel à candidatures

Du vendredi 20 janvier 2023 au lundi 20 février 2023 à 12 heures, terme de rigueur.

Destination du local

Le local commercial formant le lot numéro 265 est destiné à une activité commerciale, à l'exclusion de toute activité de restauration, sous quelque forme que ce soit, de bar, snack, bar à jus, pâtisserie, glacier, salon de thé, et ce, même sans cuisson/extraction sur place et/ou sous forme de vente à emporter, étant précisé que la mise en place d'une extraction reste proscrite.

De même, l'exercice d'une activité libérale comme l'utilisation en tant que bureau du local commercial, faisant l'objet du présent appel à candidatures, est exclue.

Il est à rappeler que le local à usage de dépôt formant le lot numéro 15 est destiné à un usage exclusivement de dépôt et mis uniquement à disposition dans le cadre de l'exploitation du local commercial susvisé, à l'exclusion de toute autre destination, et ce, même à titre temporaire.

Redevance annuelle hors charges

- Pour le local commercial formant le lot numéro 265, le montant de la redevance est de 11.042,37 € toutes taxes comprises par mois (valeur 1er janvier 2023).
- Pour le local à usage de dépôt, formant le lot numéro 15, le montant de la redevance est de 186,08 € toutes taxes comprises par mois (valeur 1er janvier 2023).

Le candidat retenu aura à régler, en sus de la redevance susvisée, les charges locatives afférents aux locaux, objet du présent appel à candidatures ainsi que les cotisations auprès du Groupement d'Intérêt Economique du Centre Commercial de Fontvieille.

Acte d'occupation

Les locaux relevant du Domaine Public de l'Etat feront l'objet de conventions d'occupation précaire et révocable excluant de ce fait l'application des dispositions relatives à la loi n° 490 du 24 novembre 1948 concernant les baux à usage commercial, industriel ou artisanal, modifiée par la loi n° 1.287 du 15 juillet 2004.

Durée

Lesdits locaux, relevant du Domaine Public de l'Etat feront l'objet d'une mise à disposition jusqu'au 30 juin 2024, sans prorogation possible ni mise à disposition d'un autre local, et ce, pour quelque cause que ce soit.

Il est laissé la faculté aux candidats de retenir l'une des durées de mise à disposition desdits locaux suivantes :

- soit une échéance fixée au 30 juin 2024 ;
- soit une durée de 3 mois, non renouvelable, dans le cadre de l'ouverture d'une boutique éphémère de type « pop-up store ». Dans cette hypothèse, le candidat est libre de présenter un ou plusieurs projets de boutiques éphémères pouvant être exploitées dans ledit local commercial.
En outre, le candidat pourra éventuellement préciser la ou les dates de prise d'effet possibles pour l'exploitation de l'activité sollicitée, sur une durée de 3 mois, et ce, avant l'échéance du 30 juin 2024.

Lesdits locaux devront impérativement être restitués en leur état initial, au plus tard le 30 juin 2024, sans indemnité pour quelque cause que ce soit.

A cet effet, la mise à disposition des locaux susvisés ne saurait également constituer en aucun cas un quelconque droit acquis au profit du candidat retenu d'exploiter de nouveau son activité dans un local commercial du futur Centre Commercial.

Travaux d'aménagement

En cas d'exploitation du local commercial jusqu'au 30 juin 2024, les travaux d'aménagement du local seront à la charge et sous la responsabilité exclusive du candidat retenu, en ce compris les travaux nécessaires pour assurer la conformité des locaux à l'ensemble des normes en vigueur et aux prescriptions imposées par les services compétents.

Le local commercial est loué en l'état, tel que ledit local figure au plan annexé au présent appel à candidatures, et ne préjuge en rien de la totalité des aménagements et mises aux normes qui demeureront à la charge exclusive du candidat.

Toutefois, dans l'hypothèse de l'exploitation d'une succession de boutiques éphémères, le local commercial fera l'objet préalable d'une unique réfection à l'issue de l'appel à candidatures.

En outre, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'est comprise dans la durée de mise à disposition de 3 mois, la période d'aménagement et de remise en état initial desdits locaux, sans prorogation possible pour quelque cause ou motif que ce soit.

Le candidat s'engage à réaliser les éventuels travaux d'aménagement des locaux les jours et horaires préalablement définis par les autorités compétentes afin de limiter les nuisances occasionnées aux commerces voisins du Centre Commercial de Fontvieille.

Visite

Les locaux pourront faire l'objet d'une visite les jours et horaires suivants :

- Mercredi 1^{er} février 2023 à 9h30.
- Mercredi 8 février 2023 à 14h30.

Contact

Pour toute information, vous pouvez contacter Madame LAY au 98.98.48.85 ou Madame GIOVANNINI au 98.98.42.39.